

Section Valaisanne de la société des géomètres du registre foncier

Autor(en): **Delacoste, Adrien**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres**

Band (Jahr): **14 (1916)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Taxationskommission: G. Halter, Chur, Präsident; A. v. Sprecher, Chur; K. Tröger, St. Moritz.

Der Präsident orientierte die Versammlung in ausführlichem Referate über den Verlauf und den Stand der Arbeiten betr. das Postulat in Sachen Reform des Taxationswesens. Er gab die Resultate der vom Zentralvorstand in dieser Sache durchgeführten Enquete bekannt und sprach sehr eingehend von den aus dieser Enquete resultierenden Konsequenzen.

Nach artikelweiser Beratung des vom Vorstande vorgelegten Statutenentwurfes wird derselbe von der Versammlung einstimmig angenommen.

Chur, 8. Nov. 1916.

Der Sekretär: *H. Steinegger*.

Section Valaisanne de la Société des Géomètres du registre foncier.

Les conditions actuelles, toujours défavorables pour la marche de notre jeune société (à cause des services militaires répétés, auxquels doivent prendre part presque tous ses jeunes membres), n'ont pas permis aux géomètres valaisans, tous officiers ou soldats de l'élite, de se réunir aussi souvent qu'ils l'auraient désiré et de fournir la somme de travail utile qui aurait pu être produite en temps normal.

On s'est appliqué, cependant, malgré l'éloignement, à garder le contact avec la Société centrale, par des délégations régulières.

En outre, si les membres au service de la patrie ont été séparés de manière à ne pas permettre de réunion, chacun dans son rayon d'affaires et selon ses moyens, a participé, par des renseignements précieux et la fourniture de documents intéressants, à la bonne marche de la société.

Enfin, au mois d'octobre passé, tous les membres se trouvant libérés en même temps du service militaire, on put convoquer une assemblée générale. Elle eût lieu le dimanche 29 octobre, à Chamoson, où d'excellente besogne tant administrative que technique fut liquidée.

Trois nouveaux membres sont reçus et le comité actuel, composé de trois membres: MM. Joseph Juilland, Riddes, président; Rey-Bellet, viceprésident et caissier, St-Maurice; Delacoste,

secrétaire, Martigny-Ville, est confirmé dans ses fonctions pour la nouvelle période.

On liquide ensuite quelques questions administratives et l'on passe à la partie technique et pratique du programme.

Il est décidé que lors des prochaines assemblées, dont la date est arrêtée dès maintenant, il sera présenté, par des membres également désignés, des travaux intéressants sur les questions les plus importantes pour le Valais, en particulier: abornement, taxations, triangulation.

Ces différents sujets seront traités spécialement au point de vue économique.

Après un exposé succinct du délégué aux assemblées de Langental et d'Olten, du travail extrêmement laborieux et intéressant du comité central, sur les taxations, l'assemblée décide de continuer à se faire représenter à ces réunions importantes, tout en émettant le vœu que le lieu de réunion soit choisi quelquefois moins excentriquement pour la fraction sud du territoire suisse, afin de diminuer les frais de délégation et de provoquer de ce fait une représentation plus assidue des cantons dont l'un ou l'autre paraît se désintéresser complètement de ces questions cependant très importantes.

La séance est levée et les membres se séparent avec le sentiment bien net d'avoir accompli de bonne besogne.

Martigny-Ville, le 8 novembre 1916.

Le secrétaire: *Adrien Delacoste*, géomètre officiel.

Des principes des calculs de prix de revient des travaux géométriques et de leur utilisation dans les taxations des mensurations cadastrales.

Aperçu sur différents commentaires et simplifications de l'instruction fédérale.

Par *R. Werffeli*, Zurich.

(Fin.)

9^o Utilisation des principes que nous avons posés en vue des taxations, dans le but de la nécessité de les faire reconnaître et observer.

En résumant, nous constatons que mes propositions tendent absolument à dresser des tabelles de prix pour des terrains dé-